

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 OCTOBRE 2021

ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA SARTHE MAISONS FISSUREES

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association des communes de la Sarthe « maisons fissurées » pour un montant annuel de 170 €. Cette association permet d'aider les communes en amont des reconnaissances catastrophes naturelles, de défendre les intérêts des sinistrés, de prévoir des plans d'action et de répondre aux différentes questions.

IMPLANTATION D'UN CITY STADE

Dans le cadre du projet, le conseil municipal accepte le sous-traitant FLO SIGNALISATION déclaré par la société AGORESPACE.

PROJET D'INSTALLATION BORNE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Monsieur LABURTHER-TOLRA, adjoint au Maire, expose aux membres du conseil municipal, que la commune a pour projet d'implanter une borne double charges pour véhicules électriques au sein de la commune de Dollon afin de répondre à un besoin exprimé par des usagers.

L'implantation se ferait Place de l'Eglise pour faciliter l'accès aux usagers et minimiser le coût d'installation.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Est favorable à l'idée du projet d'installer une borne de charge pour véhicules électriques sur le territoire de Dollon
- Décide de retenir le devis de la société OGER pour un montant de 6 100 € HT

ACCEPTATION D'UN DON POUR LE CCAS

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la Pharmacie de Dollon fait un don de 100 € au CCAS de Dollon en remerciement de la rénovation du banc placé devant l'officine, réalisée par les agents du service technique.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités 2020 de la communauté de communes de la braye et de l'anille et n'émet aucune observation.

AFFAIRES DIVERSES

1. Cérémonie du 11 novembre

10h00 rassemblement Place de l'église avec le conseil municipal Jeunes

10h15 Défilé

10h45 Célébration à l'église avec la participation de l'Harmonie de Dollon

11h15 dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts avec participation des anciens combattants-AFN et des enfants de l'école de Dollon

11h45 dépôt de gerbes à l'Arbre de la Liberté

12h00 vin d'honneur à la salle polyvalente

Monsieur LABURTHER-TOLRA fait part que le conseil municipal Jeunes offrira des œillets à la population.

2. Adressage voies – La Poste

Monsieur CORBIN informe que, concernant l'adressage des voies de la commune réalisée par La Poste, il est nécessaire que toutes les voies hors agglomération soient dénommées et que le système de numérotage des habitations sera métrique (distance en mètre à partir du panneau de sortie de la commune).

Il précise que si les voies ne sont pas dénommées, la fibre ne pourra pas être installée.